

Le cégep Édouard-Montpetit et son école affiliée, l'École nationale d'aérotechnique, offrent une large gamme de services à plus de 8000 étudiants à l'enseignement régulier et autant à la formation continue, répartis sur deux lieux de formation (le campus de Longueuil et l'École nationale d'aérotechnique à Saint-Hubert) et à une vaste clientèle fréquentant son centre sportif. Il compte près de 1 400 personnes à son emploi.

Le cégep Édouard-Montpetit souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones à présenter leur candidature.

Conseiller au développement institutionnel

IDENTIFICATION DU POSTE

Titre d'emploi	Conseiller au développement institutionnel (conseiller pédagogique)
Numéro de référence	22-PO-42
Direction	Direction de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA)

AFFICHAGE

Début d'affichage	2022-09-01
Fin d'affichage	2022-09-14 16 h 30

Avantages	AVANTAGES DE TRAVAILLER AU CÉGEP - 4 semaines de vacances annuelles et 13 jours fériés - Un régime de retraite (RREGOP) et d'assurances collectives - Mesures de conciliation travail et vie personnelle - Programme d'aide aux employés - Horaire d'été pour tout le personnel - Télétravail format hybride - Accès à 5 cliniques santé sur place (Longueuil) - Accès au centre sportif - Facile d'accès en transport en commun et stationnement sur place
-----------	--

Description du poste	LES DÉFIS DU POSTE Sous l'autorité du directeur de l'ÉNA, la personne titulaire du poste collaborera à la mise en place et la réalisation d'un plan de développement institutionnel pour l'ÉNA. Ce plan est conçu autour de la réalisation du projet d'Aérocampus qui comprend les volets de la formation, la recherche et l'entrepreneuriat. En concertation avec la direction générale, les différentes directions du Cégep et les acteurs du milieu, elle fera les consultations, les recherches, les analyses, la rédaction, les suivis, les rapports, la planification pour les projets de développement institutionnel. Cette personne doit démontrer des habiletés de concertation, autant à l'interne qu'à l'externe, dans la réalisation de ses mandats afin de permettre la concrétisation de la vision de développement de l'ÉNA qui aspire à moderniser ses infrastructures, à soutenir davantage l'innovation et à bonifier son offre de formation notamment en développant des partenariats avec des institutions universitaires. ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES À titre de conseiller au développement institutionnel, la personne assume les responsabilités suivantes : - Prendre en charge le développement de divers projets institutionnels ; - Analyser les espaces et les équipements requis pour les différents programmes de formation collégiale et universitaire à l'ÉNA ; - Participer à la réflexion, la planification et la rédaction d'un plan de développement de l'ÉNA ; - Préparer les ententes de collaboration et assurer le suivi avec les différents partenaires ; - Rédiger des rapports et des demandes de financement ; - Collaborer à la conception du plan de travail de son secteur ; - Assister la direction de l'ÉNA dans les dossiers de nature institutionnelle et l'organisation d'événements institutionnels ; - Contribuer au plan stratégique annuel ; - Collaborer avec diverses universités québécoises et internationales ; - Exécuter toutes autres tâches connexes.
----------------------	---

	QUALIFICATIONS REQUISES Diplôme universitaire terminal de premier cycle (baccalauréat) dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en sciences de l'éducation. EXIGENCES PARTICULIÈRES : Reconnue pour sa capacité à collaborer, sa rigueur et sa capacité d'adaptation, la personne retenue devra détenir : - Cinq années d'expérience pertinentes de préférence dans le milieu de l'éducation. - Excellente maîtrise du français parlé et écrit. - Posséder un bon sens de l'organisation, un bon sens éthique et politique ; - Autonomie professionnelle ; - Connaître les programmes de formation à l'ÉNA (un atout) - Connaître le cadre règlementaire de l'enseignement des lois et règlements applicables à l'aéronautique (un atout).
Test requis	Test français
Présentation de candidature	En un seul document, veuillez soumettre une lettre expliquant les motifs de votre demande accompagnée de votre curriculum vitae et l'adresser à la direction des ressources humaines. POUR POSTULER, CONSULTEZ NOTRE SITE EMPLOI : http://emploi.cegepmontpetit.ca/
Remarques	Les entrevues auront lieu le 26 septembre entre 13 h et 17 h. Si vous postulez d'un appareil mobile (téléphone intelligent, tablette), vous recevrez un courriel d'accusé réception vous demandant d'aller mettre à jour votre dossier pour déposer votre CV avant la date et heure de fin de l'affichage, et ce, afin que votre candidature soit prise en considération. Seules les personnes dont la candidature sera retenue pour une entrevue de sélection seront contactées. Nous vous remercions de votre intérêt pour l'ÉNA.

DÉTAILS DU POSTE	
Nom du supérieur immédiat	Pascal Désilets
Statut de l'emploi	Projet spécifique à temps complet jusqu'au 30 juin 2023, avec forte possibilité de prolongation et de permanence
Lieu de travail	École nationale d'aérotechnique, possibilité de télétravail à raison d'un maximum de 50 % par semaine.
Horaire de travail	Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. Cet horaire pourrait être déterminé par le supérieur immédiat selon les besoins du service et se situer du lundi au vendredi entre 7 h 30 et 18 h.
Échelle salariale	Traitement annuel de 50 150 \$ à 92 027 \$ (selon scolarité et expérience)